



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (WACAF)

Atelier Régional sur la Mise en Œuvre du Système
d'Échanges des Bulletins Météorologiques en Région AFI (AMBEX)

(Dakar, Sénégal, 18–20 mars 2014)

NOTES EXPLICATIVES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

- Point 1 :** **Objectifs de l'atelier**
Les présentations sur ce point, fourniront les motivations de l'atelier et des notions fondamentales sur les objectifs des échanges OPMET dans la région.
- Point 2 :** **Dispositions de l'OACI en matière d'échange de renseignements OPMET**
Les participants seront instruits des références documentaires sur le système AMBEX.
- Point 3** **Présentation du Système AMBEX (Manuel AMBEX, 7^e Edit, Amendement N° 3).**
Ce point permettra aux participants d'être éclairés sur les amendements apportés au système AMBEX.
- Point 3.1** **Système AMBEX – Généralités**
Les présentations du point 3.1 de l'ordre du jour couvriront les éléments suivants :
- Objectif principal du système AMBEX
 - Quelques définitions importantes
 - Les OPMET échangés
 - Le type de support de communications utilisé
 - Les notions de gestion des OPMET
 - La documentation connexe.
- Point 3.2** **Renseignements et Echanges OPMET**
Ce point couvrira les éléments suivants :
- Les types de données OPMET échangés
 - Les en-têtes abrégées OMM utilisés (Appendice C)
 - Les bulletins OPMET
 - Les types d'échanges OPMET
- Point 3.3** **Composantes du système AMBEX**
Le point 3.3 couvrira essentiellement la structure détaillée du système AMBEX, les NOC, les BCC, les BRDO et IROG.
- Point 3.4** **Echange des AIREP**
A ce titre, les participants seront édifiés sur les échanges AIREP et notamment les AIREP spéciaux



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE
BUREAU AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE (WACAF)

Atelier Régional sur la Mise en Œuvre du Système
d'Echanges des Bulletins Météorologiques en Région AFI (AMBEX)

(Dakar, Sénégal, 18–20 mars 2014)

NOTES EXPLICATIVES SUR LE PROJET D'ORDRE DU JOUR

Point 3.5 ***Echange des METAR/SPECI/TAF***

Le point 3.5 couvrira :

- les responsabilités des centres AMBEX (NOC, BCC et BRDO) en matière d'échanges OPMET
- le format et le contenu des OPMET échangés ; et
- les Appendices A et B sur la collecte et la dissémination des OPMET

Point 3.6 ***Echanges des SIGMET et Avis Consultatifs***

A ce point de l'ordre du jour, des notions sur les échanges SIGMET et le Guide SIGMET seront expliqués (Appendice E1).

Point 3.7 ***BRDO et IROG***

Les adresses des BRDO, les procédures de requêtes, l'Appendice E et les fonctions IROG (Appendice D) seront rappelées aux participants à ce point de l'ordre du jour.

Point 3.8 ***Le système de Contrôle AMBEX***

Ce point couvrira les éléments suivants :

- Procédure de Mise à Jour des Bulletins OPMET
- Gestion de la Qualité des Échanges d'OPMET avec le Système AMBEX
- Procédures de Contrôle de Qualité (Appendice F)
- Les points focaux du système AMBEX (Appendice G).

Point 4 : **Expérience des Etats/Organisations en matière d'échanges OPMET**

A ce titre, les participants présenteront leurs expériences en matière d'échanges des bulletins OPMET.

Point 5 : **Exercices d'application**

Les participants traiteront en groupes, quelques exercices d'application.
